

(49) le 1/10/2021. parcelles cadastrales. 1191
2160

- Aspect visuel pas de R+2 à l'nr de la protection de l'espace naturel façade de ma maison.
- du Binos, zone humide naturelle et de la maison diminution de la modification des passerelles préconnes et cyclistes de M^r Maafri et M^{me} Garcia dans des zones non adaptées.

- la 1^{ere} face à une bassin de retenion
- la 2^{eme} en plein milieu de la zone remarquable du coude du Binos (borne de propriété de M^r Belkacem)

A refondre dans un projet global de protection du binois avec enrichissement du milieu aménagements des bassins de retenion.

- densité des logements à bloquer entre 70 et 50 logements et implantations de bâtiments plus respectueux des maison mitoyennes.
- Reflexion approfondie sur la situation tendue de la circulation rue Cafeneuve et chemin de préjugé + Danger pour les cycliste
- Respect des riverains pendant la construction

Corinne Riére & Joëlle Garcia.

100b chemin de préjugé > 100 chemin de préjugé.